



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 15 janvier 2024

Etaients présents : Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Jean-Marc CHANDEBOIS, Marie-Laure BLIN, Virginie LEGENDRE,

Etaients absents :

	Aurélié MORISEAU	a donné pouvoir à	Sandrine LAFORET
	Roseline BAILLARD	<<	Philippe BLUTEL
	Denis MADELINE	<<	Guillaume CHANTEPIE
	Jean Yves MORAUX	<<	Joël HAMELIN
<<	Sandrine TESSIER		
	Eric CERDAN		

DELIBERATION N° 06
Budget principal
Vote du Budget primitif 2025

Monsieur Le Maire présente à la municipalité le projet de Budget primitif 2025 du budget principal

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à **460 781 €**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à **228 844 €**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre, pour la section de fonctionnement à 460 781 € et pour la section d'Investissement à 228 844 €.

DÉLÈGUE à Monsieur Le Maire la possibilité de procéder à des virements de crédits pour le budget en M57 lors de l'exercice budgétaire 2025 dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section à l'exception des dépenses de personnel.

Le Maire,

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 08

Pouvoir(s) : 04

Votants : 12

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....